



SERREC

expérience et enthousiasme

20 *ans*

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SERVICE AUX REGIONS ET COMMUNES
SCHWEIZERISCHE BERATUNGSGRUPPE FÜR REGIONEN UND GEMEINDEN
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DI SERVIZIO ALLE REGIONI E AI COMUNI

BRIG – CHATEAU-D'OEX – GISWIL – LAUSANNE – SIERRE – TESSERETE – VISSOIE

Préambule <i>René GEX-FABRY, Philippe CHAUVIE,</i>	p. 3
SEREC: quel avenir pour une organisation aussi atypique ? <i>Charly Darbellay</i>	p. 4
Die staatspolitische dimension einer neuen berggebietspolitik <i>Theo Maissen</i>	p. 6
L'agriculture est la clé de voûte du développement rural <i>Bernard Beuret</i>	p. 8
Padroni del proprio futuro <i>Tiziano Chiesa</i>	p. 10
SEREC: soll sie sich in der entwicklungszusammenarbeit engagieren? <i>Jörg Wyder</i>	p. 11
Le développement rural, c'est quoi ? <i>Jean Vallat</i>	p. 14
Quel avenir pour le tourisme dans l'arc alpin? <i>Georges Mariétan</i>	p. 16
Das Verhältnis von akademischem und praktischem Wissen in einer Welt zunehmender Kontingenz <i>Paul Messerli</i>	p. 18
Le developpement durable: au-delà de la déclaration d'intention <i>Erwin W. Stucki</i>	p. 20

Quelle vision pour le développement de l'espace rural dans le développement territorial de la Suisse? <i>Pierre-Alain Rumley</i>	p. 22
Le renouvellement des responsables régionaux <i>René Perdrix</i>	p. 24
Les compétences acquises dans une région suisse sont-elles utiles en Bosnie-Herzégovine? <i>Christelle Melly</i>	p. 25
Potentiale und Innovationsmöglichkeiten für die wirtschaftliche Entwicklung in Bergregionen <i>Peter Zumstein</i>	p. 26
Grandes et petites régions: antinomie ou complémentarité <i>Laurent Wehrli</i>	p. 28
Zukunft der Berggebietspolitik aus der Sicht der SAB <i>Thomas Egger</i>	p. 30
Come considerare le minoranze nello sviluppo regionale? <i>Riccardo Tamoni</i>	p. 32
Collaborations Confédération-cantons-régions: les marges d'amélioration <i>Christine Leu</i>	p. 33
Présentation SEREC	p. 34

Préambule

*René GEX-FABRY,
membre du comité
SEREC de 1994 à 2002 et
président de 2001 à 2002*



*Philippe CHAUVIE,
directeur du SEREC
depuis 1982*



Pour marquer le 20^e anniversaire du SEREC, son comité a choisi de laisser s'exprimer toutes celles et ceux qui en ont fait partie depuis 1982. Nous les remercions d'avoir pris la peine de coucher sur le papier leurs idées fortes sur le thème que nous leur avons proposé. Ces contributions donnent plusieurs éclairages sur les visions possibles du développement régional, qu'il soit rural ou urbain.

En effet, la solidarité et la complémentarité entre la ville et la campagne sont les garants du développement durable de nos sociétés. Dans les deux milieux, le redéploiement d'actions à échelle humaine est nécessaire. Les fusions et les grands conglomérats sont en train de montrer leurs limites et de remettre au goût du jour le slogan «small is beautiful».

Mais «petit» ne signifie pas automatiquement succès. Les actions et les projets quels qu'ils soient, doivent être portés par des individus, des groupes humains qui y croient, qui sont prêts à prendre des risques et qui possèdent les compétences de gestion pour imaginer, lancer et développer ces projets.

L'esprit d'initiative est certes nécessaire, mais pas suffisant. Les collectivités publiques à tous les niveaux (Confédération, cantons, communes) doivent assurer pleinement leur rôle pour garantir ce que l'on désigne par «cohésion sociale». Cela signifie d'une part, corriger les inégalités objectives entre les régions par des politiques adéquates de péréquation financière et de redistribution comme les paiements directs à l'agriculture, d'autre part, donner les impulsions nécessaires au démarrage des projets novateurs. Les crédits LIM, les programmes Regio Plus, Interreg, Innotour sont des exemples de moyens susceptibles de favoriser le passage de l'idée à l'action.

Dans ce contexte, les régions ont su se faire reconnaître en tant qu'important relais d'information et de coordination. Elles doivent poursuivre leur action d'animation et de défense des intérêts régionaux, tout en développant leur capacité à s'intégrer dans des réseaux nationaux et internationaux d'échanges d'expériences. Depuis 20 ans, SEREC poursuit l'objectif de soutenir chaque partenaire dans sa réflexion sur le développement régional, pour la réalisation d'actions et de projets, pour la modération de processus et pour la gestion de programmes. Dans nos appuis, nous avons le souci constant d'accroître la capacité de ces clients-partenaires à mieux assumer leur rôle.

Dans un contexte en constante évolution, nous poursuivrons sur cette voie au cours des années à venir.

SEREC: quel avenir pour une organisation aussi atypique?

Charly DARBELLAY,
Président du comité SEREC
de 1982 à 1986



Lorsque nous avons fondé SEREC, nous souhaitions avoir un homme politique en vue, parlementaire fédéral ou conseiller d'Etat pour présider notre nouvelle association. Mais toutes les autorités contactées se sont défilées; peut-être ont-elles pressenti qu'il y aurait là plus de soucis que de lauriers à glaner ! C'est ainsi qu'au soir du 30 avril 1982, je me suis trouvé président de SEREC.

Mais au fait, pourquoi SEREC? Les années 70 avaient été fastes pour les régions de montagne. La mise en place de la LIM leur avait donné de nouveaux moyens tant sur le plan des études que sur le plan des aides financières. Mais toutes ces études risquaient de rester lettres mortes faute de relais sur le terrain.

Dans la pratique, deux écoles s'affrontaient. Une école technocratique, vue d'un bon œil par les fonctionnaires bernois, privilégiait le recours à des bureaux très spécialisés, donc très coûteux, qui étaient censés apporter aux montagnards "la solution" à leurs problèmes. L'autre école, celle que j'appellerai du nom de son inspirateur Jean Vallat, préconisait un tout autre chemin. Le développement des régions rurales doit être l'affaire de ses habitants. Le rôle des bureaux d'étude ne doit pas être de fabriquer des solutions toutes faites, mais d'aider les ruraux à analyser leur situation et à promouvoir leur propre conception du développement.

Pour cela, il faut bien sûr, et ce sera le rôle de SEREC, mettre à leur portée des instruments d'analyse de la situation économique, démographique ou financière de leur région. Il faut des études régionales auxquelles la population participe pour mettre en perspectives la vocation du territoire et les actions qui permettent d'atteindre les buts visés.

Ainsi, il y a déjà 20 ans, SEREC préconisait une démarche citoyenne pour un développement durable où l'habitant du milieu rural n'était pas considéré comme un "objet" ni même comme un sujet et encore moins comme un assisté, mais comme un acteur de son propre développement. C'est bien là l'essence même de l'école Vallat qui, par la création de SEREC, en appelle à une démarche de participation des populations concernées. Pour y parvenir, il faut mettre en œuvre des moyens dont l'animation constitue l'élément moteur.

Durant ces 20 ans, SEREC, sous l'excellent pilotage de son directeur Philippe Chauvie, a accompli un travail impressionnant. Que ce soit dans les régions de montagne en Suisse, que ce soit dans l'Europe de l'Est

ou quelque part dans la lointaine Afrique, SEREC a mis à disposition des populations rurales son savoir-faire dans des domaines aussi différents que la formation des élus, les études d'aménagement du territoire, la coordination intercommunale, l'organisation de réseaux d'échanges. On le voit bien, SEREC est une association qui fait preuve d'une grande souplesse et d'une grande polyvalence: elle sait répondre aux demandes fort diverses que lui expriment les gens du terrain.

On peut regretter qu'un si grand travail soit encore, aujourd'hui, trop mal connu du public. L'action de SEREC reste par trop confidentielle. Pour l'avenir, il me semble important d'améliorer la visibilité de SEREC dans notre société. Pourquoi pas, de temps en temps une présentation permettant au grand public de faire plus ample connaissance avec SEREC? Pourquoi ne pas «breveter» le fruit de certaines expériences en donnant la signature

SEREC à telle ou telle méthode d'animation ou de planification sans tomber dans le bluff comme l'on fait certains pontes du «new public management» (NPM) ou de la «nouvelle péréquation financière» (NPF).

Mais ce que je souhaite du fond du cœur à SEREC, c'est qu'elle reste une association atypique attentive aux besoins nouveaux du monde rural qui vit des moments très difficiles.

Que le mot de service reste sa ligne de force!



Die staatspolitische dimension einer neuen berggebietspolitik

Theo MAISSEN,
vice-président du comité
SEREC de 1982 à 1998



Die Diskussion über die Zukunft der Berggebietspolitik steht in einem direkten Zusammenhang mit der Frage nach der künftigen Gestaltung des schweizerischen Staates. Die schweizerische Eidgenossenschaft ist ein Bundesstaat, der auf drei weitgehend selbständigen Staats- und Verwaltungsebenen wirksam ist: dem Bund, den Kantonen und den Gemeinden. So wird auch in der neuen Bundesverfassung vom 18. April 1999 in Art. 1 festgestellt: «Das Schweizervolk und die Kantone (alle 26 Kantone bzw. Halbkantone werden aufgezählt) bilden die Schweizerische Eidgenossenschaft».



Dieser Artikel entspricht dem Sinngehalt des Begriffs Föderalismus (von lat. foedus = Bündnis). Gelebter Föderalismus setzt aber vor allem zwei Dinge voraus: Die Teilstaaten müssen an der Willensbildung im Bundesstaat beteiligt sein und sie müssen über eine gewisse Eigenständigkeit verfügen. Mit der neuen Bundesverfassung ging der Verfassungsgeber in der Konkretisierung, was gelebter Föderalismus beinhalten soll, gegenüber dem alten Grundgesetz noch einen Schritt weiter, indem er in Art. 50 bestimmt, dass der Bund in seinem Handeln «(...) Rücksicht auf die besondere Situation der Städte und Agglomerationen sowie der Berggebiete» zu nehmen hat.

Die Erkenntnis ist unbestritten, dass in einem föderalistischen Staatswesen das Verhältnis zwischen der Eigenständigkeit und Selbstbestimmung der einzelnen Teilstaaten zur Macht des Zentralstaates letztlich vom schwächsten Glied der bundesstaatlichen Gemeinschaft abhängt. In der Schweiz liegen zwei Drittel der Landesfläche in Berggebieten (Jura, voralpines und alpines Gebiet), bewohnt von einem Drittel der Bevölkerung. Ein wesentlicher Teil der Kantone liegt ganz in Berggebieten oder sie haben Anteile ihrer

Territorien in diesen Räumen. Die Erhaltung und Sicherstellung dieser Gebiete als funktionierende Lebens- und Wirtschaftsräume sind deshalb auf Dauer unverzichtbar für den Bestand des Landes als Ganzes und das Mass der Autonomie der hier verantwortlichen staatlichen Gebilde bestimmt letztlich den künftigen Inhalt des dannzumal real existierenden Föderalismus.

Es ist diese staatspolitische Dimension, welche für eine neue Berggebietspolitik die Grundlage bilden muss. Die Gefahr ist heute offensichtlich, dass angesichts der drängenden Probleme in den Agglomerationsgebieten und der Kernstädte die Bedeutung der Berggebiete für unser Staatswesen unterschätzt wird und die vorhandenen Entwicklungsschwächen und sich abzeichnenden Verwerfungen im sozialen und ökonomischen Umfeld zu wenig ernst genommen werden. Insbesondere ist das Berggebiet für unser flächenmässig kleines Land eine Raumressource, die künftige Generationen dringend benötigen werden für das Wohnen wie auch für die Erholung. Die Voraussetzungen dazu sind die Gleichwertigkeit der Lebensbedingungen und die Chancengleichheit in der Lebensgestaltung.

Die Weichen dazu werden heute gestellt mit der in Diskussion stehenden Neugestaltung der Regionalpolitik, welche mit Blick auf die staatspolitische Bedeutung der Berggebiete für die Schweiz eine bundesstaatliche, im Verbund mit den Kantonen zu erfüllende, Aufgabe bleiben muss.

L'agriculture est la clé de voûte du développement rural

Bernard BEURET
membre du comité SEREC
de 1982 à 1990



La notion de développement rural est apparue depuis quelques décennies seulement. Jadis, seule l'expression «développement agricole» était couramment utilisée. Comme son nom l'indique, elle se rapportait à l'agriculture exclusivement. Le développement rural, quant à lui, implique la nature, une population et des activités économiques. La portée du développement rural est donc plus générale et va bien au-delà de celle du développement agricole.

Dans le passé, les exploitations agricoles et la population paysanne étaient si nombreuses qu'elles génèrent beaucoup d'autres activités dans les régions rurales; actuellement, bon nombre d'entre elles ont disparu. Le développement rural tel que conçu aujourd'hui a une dimension économique, mais aussi sociale, culturelle et écologique; il concerne toutes les activités déployées en région rurale et tous les acteurs de l'économie.

Il se révèle cependant indissociable de l'agriculture. Cela est vrai, par définition, mais également dans les faits: sans agriculture, le développement rural n'est pas. Il y a, à cela, diverses raisons:

- aucune activité économique ne peut être autant décentralisée que l'agriculture;
- l'activité agricole est liée à un potentiel naturel renouvelable dans le temps et non transférable dans l'espace;
- l'activité agricole est indispensable à la sauvegarde d'un patrimoine naturel, culturel, biologique et génétique;
- l'agriculture demeure l'activité la moins vulnérable du point de vue conjoncturel dans les régions périphériques.

Certes, l'agriculture n'est plus en mesure d'assurer, elle seule, le développement rural; elle sous-tend cependant l'ensemble des activités déployées en zones rurales. Dans une situation de libéralisation des marchés et de mondialisation des échanges, l'économie des régions périphériques s'affaiblit au profit des pôles économiques puissants.

Dès lors, on pourrait penser que le rôle de l'agriculture dans ces régions s'atténue; en réalité, il se renforce. Mais, pour sauvegarder l'économie des régions rurales, la complémentarité et la coopération sont indispensables entre l'agriculture et les autres activités économiques, qu'elles appartiennent au secteur secondaire ou tertiaire.



espaces territoriaux doivent notamment être organisées afin d'éviter les situations susceptibles d'entraver gravement le développement.

La fonction assignée à l'agriculture dans le développement rural constitue un défi pour tous. Les agriculteurs doivent y réfléchir en permanence, s'y préparer et s'adapter. Les partenaires de l'agriculture doivent aussi mener une réflexion approfondie sur les conditions de la réussite d'un tel projet.

En conclusion, l'agriculture constitue la clé de voûte du développement rural. Des mesures doivent par conséquent être prises pour lui permettre de jouer son rôle. L'utilisation et l'occupation des

Padroni del proprio futuro

Tiziano CHIESA
membre du comité SEREC
de 1982 à 1990



Trent'anni fa iniziando ad operare per applicare la Legge d'aiuto agli investimenti nelle regioni montane (LIM), non sapevamo di dare avvio ad un'azione tanto interessante. Le direttive federali per costituire la Regione e delimitarne il territorio erano una novità. Per ottenere gli aiuti al finanziamento di progetti infrastrutturali, occorreva delimitare il territorio della Regione di Montagna, che poteva anche riunire zone intercantionali, e dimostrarne il bisogno d'aiuto.

La regione diventava così un'entità diversa, con nuovi compiti, un'associazione semplice priva di peso politico, che si ritrovava a dover elaborare un programma di sviluppo e di pianificazione regionale. L'avvio delle attività coinvolge Comuni e popolazione, la Regione di Montagna si afferma ed inizia a svolgere l'importante ruolo di legittimo rappresentante dei comuni.

Le riunioni fra i diversi organi, i seminari e le giornate di studio, saranno momenti di grande arricchimento che daranno lustro e credibilità alle Regioni di Montagna. Tutto questo non è monetizzabile, è tuttavia di notevole valore per la presa di coscienza della realtà regionale e d'appartenenza della popolazione. Non sempre l'applicazione della Legge è stata fatta con la flessibilità desiderata dai Cantoni e dalle Regioni, non di meno, l'aiuto finanziario dato dalla Confederazione e dai Cantoni ha favorito la realizzazione di progetti di sviluppo per l'economia regionale.

«Padroni del proprio futuro», questo era quanto si affermava 30 anni fa, le Regioni di montagna sono divenute una realtà incontestabile, allargando sempre di più il loro campo d'azione. La revisione della LIM, ha introdotto nuovi strumenti diretti di promuovimento, come il sostegno ai progetti REGIO PLUS e INTER-REG. L'aiuto ai segretariati regionali e la maggiore autonomia dei cantoni e delle regioni aprono nuovi orizzonti. A questo punto nasce però il dubbio che in un periodo di recessione come quello attuale, un programma di risparmio possa far passare alla cassa anche le regioni più povere. Sarebbe peccato vanificare 30 anni di lavoro in un contesto tanto delicato.

L'importanza del mantenimento del territorio montano è nota a tutti. La cura di certi equilibri non può essere disattesa.



SEREC: soll sie sich in der Entwicklungszusammenarbeit engagieren?

Jörg WYDER,
membre du comité SEREC
de 1982 à 2002



Die SEREC hat sowohl in der Schweiz wie im Ausland einen guten Ruf. Der Grund dafür dürfte darin zu suchen sein, dass sie sich auf jene Fachgebiete konzentriert, in welchen sie kompetent ist. Das gilt bei ihrer Tätigkeit für Gemeinden, Regionen als auch Kantone und im Ausland konzentriert sie sich auf vergleichbare Segmente. Damit ist die Frage aber noch nicht beantwortet - ein Unternehmen kann in der Schweiz erfolgreich sein, ohne dass es sich im Ausland engagiert. Es gibt drei Gründe für ein Engagement der SEREC in der Entwicklungszusammenarbeit:

1. Know-how Transfer: Im Bereich der Regionalentwicklung, der Raumordnung oder des Umweltschutzes hat sich die Schweiz in den letzten Jahrzehnten ein grosses Wissen und Erfahrungen angeeignet. Die Umsetzung eines Raumplanungsgesetzes in einem dicht besiedelten Land mit grosser Kaufkraft, gut ausgebauten Infrastrukturen und unzähligen Partikularinteressen ist kein einfaches Unternehmen, wie die endlosen Diskussionen um fast unbedeutende Revisionspunkte zeigen. Auch die Ökologisierung der Landwirtschaft, der Schutz von Kulturlandschaften sowie andere Bereiche wie Umweltschutz oder Energiepolitik fordern Kantone, Gemeinden und auch den Bürger heraus. Es ist unbestritten, dass wir hier einen sehr hohen Stand an Wissen und Erfahrungen haben. Würde sich die SEREC allein auf dieses Wissen und diese Erfahrungen abstützen, würde sie sich nicht unterscheiden von irgend einem andern Beratungsunternehmen.

Das Besondere ist, dass sich die SEREC sehr stark mit den Prozessen befasst, die eine Realisierung dieser Zielsetzungen überhaupt ermöglichen. Ohne die Teilnahme aller «Stakeholder» an den Prozessen - seien es die Bürgerinnen und Bürger, die Gemeinden, Kantone und Organisationen - sind diese Ziele nicht erreichbar. Entscheidungen müssen die Beteiligten fällen, wenn es sich um ihre Umwelt, ihr Dorf und ihren Arbeitsplatz handelt. Es gibt in allen Staaten gute Gesetze zur regionalen Entwicklung, zum Schutz der Umwelt oder für eine nachhaltige Forstwirtschaft und eine ökologische Landwirtschaft- und die meisten dieser guten Gesetze können nicht umgesetzt werden, weil nicht versucht wird, die Betroffenen zu Beteiligten zu machen.

Ein Instrument der Entwicklungszusammenarbeit ist der Know-how Transfer. SEREC verfügt über dieses Know-how des Miteinbezugs aller Akteure und es ist deshalb nur logisch, dass dieses Wissen in der internationalen Zusammenarbeit eingesetzt wird. Dieses Wissen um die Prozesse, die zu einem Erfolg führen, ist nicht nur in der dritten Welt gefragt, sondern auch in andern europäischen Staaten oder in den

ehemals sozialistischen Ländern. Wenn die Schweiz eine gewisse Verantwortung diesen Menschen gegenüber wahrnimmt, so hat die SEREC auch eine Verpflichtung, ihr Wissen weiter zu geben.

2. Lernen: Entwicklungszusammenarbeit bedeutet nicht, wir - die Experten - wissen es und die andern nicht. Nichts ist unglaublicher und kontraproduktiver, als den Lehrern zu spielen und zu sagen, wie man es machen muss. Immer wieder kommt die Frage, warum machen sie es nicht einfach so, wie wir es machen oder warum benutzen sie nicht unsere Technologie. Diese Fragen scheinen naheliegend zu sein, aber eine kurze und einfache Antwort darauf gibt es nicht. Internationale Zusammenarbeit hilft uns, diese Fragen nicht mehr in dieser Art zu stellen, sondern etwas tiefer zu gehen und zu versuchen, den Partner nicht schon mit der ersten Frage zu beleidigen.



Auch für SEREC ist die internationale Zusammenarbeit ein Lernprozess. Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter eignen sich Fachkompetenzen an, welche direkt im Beruf eingesetzt werden können. Als Individuen eignen sie sich aber auch soziale und kulturelle Kompetenzen an, die sich vielleicht nicht direkt in den Auftragsbüchern und Bilanzen der SEREC niederschlagen, die aber neben dem persönlichen Gewinn zu einem besseren Arbeitsklima im Unternehmen, zu einer verbesserten analytischen Fähigkeit und zu einem professionellen Umgang mit Konflikten führen. Auch das wirkt sich am Schluss wieder positiv für die SEREC aus. Internationale Zusammenarbeit ist ein Geben und Nehmen, wenn wir

bereit sind, die Partner auch als solche zu betrachten und auch bereit sind, von ihnen zu lernen. SEREC ist diesen Weg gegangen.

3. Relativieren: Die Schweizer sind geübte Feinmechaniker. Keine Minderheit ist zu klein, als dass wir nicht Instrumente schaffen würden, damit sie nicht benachteiligt wird, kein Bach ist zu unbedeutend, als dass er nicht renaturiert werden könnte und keine Gemeinde ist zu gering, als dass wir sie nicht erhalten möchten. Das kommt daher, weil wir als wohlhabende Gesellschaft unsere existenziellen und materiellen Probleme gelöst haben. Was wir heute tun, sind die letzten Verbesserungen an einem nahezu perfekten System anzubringen, damit eben der Finanzausgleich noch besser auf die Bedürfnisse der Kantone eingeht oder dass das Gesundheitswesen mit seiner Spitzenmedizin für alle tragbar ist. Damit möchte ich diesen Drang nach Perfektion, welcher eigentlich ein Drang nach Gerechtigkeit gegenüber den Menschen und der Natur ist, nicht verurteilen. Er ist der Kitt, der unsere Gesellschaft zusammenhält und der immer wieder hilft, aufgeworfene Gräben zu zuschütten.

In der 3. Welt oder in zahlreichen Staaten der ehemals sozialistischen Welt begegnen wir ganz andern Problemen: Die Berggebiete besonderes sind zunehmend die Regionen des Hungers, des Elends, der Seuchen, der Gewalt und der politischen Willkür. Wenn wir in der Schweiz immer davon ausgehen, dass unsere Probleme auch eine Lösung haben und dass wir in der Lage sind, diese zu lösen, so stehen wir in der internationalen Zusammenarbeit vielfach vor unlösbaren Problemen, indem wir wissen, dass wir weder Hunger noch Krieg verhindern können. Wir stellen dann fest, dass unsere Kompetenzen zur Problemlösung doch beschränkter sind, als wir allgemein angenommen haben. Wir müssen uns dann darauf beschränken, unseren direkten Partnern zu helfen, Probleme zu lösen und sie zu befähigen, eigene Ansätze und Methoden zu entwickeln. Gerade SEREC hat diesen Ansatz zu ihrer Strategie gemacht in der internationalen Zusammenarbeit und leistet damit zwar wenig spektakuläre, aber nachhaltige Arbeit.

Internationale Zusammenarbeit öffnet uns die Augen für unsere «relative» Fähigkeit Probleme zu lösen. Sie hilft uns auch zu unterscheiden zwischen einem existenziellen Bedarf unserer Partner und dem Wahlbedarf unserer Gesellschaft. Das vielgehörte Schlagwort, dass wir selbst genug Probleme zu lösen haben, wird dann relativiert, wenn wir wissen, dass wir uns hier auf zwei ganz unterschiedlichen Ebenen bewegen, die nichts miteinander zu tun haben.

Le développement rural, c'est quoi?

Jean VALLAT
membre du comité SEREC
de 1982 à 1994



Le développement rural... c'est l'antidote à la pensée unique!

C'est la première réponse qui me vient à l'esprit! Puis en poursuivant la réflexion, j'aimerais pouvoir dire: c'est l'antidote à la globalisation économique et financière; et en poussant le raisonnement encore plus loin, en associant le développement à celui de la petite région, je me risque à dire, avec Denis de Rougemont: «Le développement régional, c'est l'antidote à la dictature!».

Le développement rural est devenu une forme de développement qui dépasse largement les frontières de l'activité agricole, il devient l'apanage d'une société qui s'est considérablement transformée, qui pratique, à côté de l'agriculture, des activités économiques très diversifiées. Cette société se trouve «tirillée» entre deux pôles opposés: elle est à la fois fortement ancrée dans la nature, et intégrée à l'économie de marché.

Le monde rural est pris entre deux formes de dépendances de nature antinomique: l'une, c'est le milieu naturel, très inégal dans ses ressources à exploiter, mais qu'il faut respecter et dont on apprend à accepter les limites; l'autre, c'est celui de l'argent, de l'efficacité économique, celui du marché puissant et égalisateur,

peu enclin à reconnaître certaines limites, c'est le monde de l'expansion indéfinie.



Le monde rural doit donc tenir compte de deux réalités contradictoires, il doit, d'une part accepter certaines contraintes que lui impose un milieu naturel aux potentialités très inégales, et d'autre part, subir la loi d'un marché dont il ne peut accepter les règles de liberté absolue.

En Suisse, et en région de montagne plus particulièrement, les pro-

ducteurs agricoles sont soumis à la concurrence de régions bénéficiant de conditions naturelles plus favorables, plus faciles à cultiver, et qui peuvent vendre à des prix plus bas. Economiquement parlant, ils n'auraient plus de raison d'exister. Mais on reconnaît de plus en plus que la fonction de l'agriculture dépasse largement celle de la production primaire de denrées destinées à l'alimentation et à l'industrie, en ce sens qu'il joue un rôle d'aménageur de l'espace, façonne son paysage, assure une occupation décentralisée du territoire, contribuant ainsi au maintien et au développement des infrastructures nécessaires à l'existence d'une population.

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, la part de la production agricole ne représente que très peu de choses sur le plan économique. L'activité agricole à elle seule ne nourrit plus son homme, disons plutôt la famille et tous ceux qui y participent. Pour compléter un revenu agricole insuffisant, les familles paysannes des régions moins favorisées se tournent vers des emplois complémentaires non agricoles, elles deviennent pluriactives, et c'est le cas de la presque totalité des exploitants en Suisse, à des degrés divers bien entendu. Plus les conditions naturelles sont difficiles et plus la densité de la population vivant en milieu rural est élevée par rapport à la surface productive disponible, plus la part des activités non agricole doit augmenter. C'est pourquoi si l'on veut que le monde rural continue à se développer et à aménager un espace agréable et vivant pour le bien de l'ensemble de la population du pays, il ne faut pas craindre de mettre sur pied des systèmes de compensation, tels que les payement directs, et tels que la péréquation financière au profit de régions et communes, pour qui le maintien et le développement de bonnes infrastructures est difficile et plus coûteux.

Il s'agit de rétablir une certaine égalité des chances en compensant ce que le milieu naturel ne donne pas, ou rend plus difficile à aménager. Cette compensation présente deux aspects principaux: l'un destiné à compléter le revenu des agriculteurs, donc à élever leur pouvoir d'achat, et l'autre orienté vers l'ensemble des populations régionales qui pourra ainsi mettre en place des structures favorables au développement économique régional - mesures de diversification des activités industrielles, artisanales et commerciales, et amélioration des infrastructures.

Les mesures de compensation financière permettront d'engendrer une forme de développement du monde rural fondé sur la participation et l'autonomie de petits groupes humains, qui s'affirmer face à une économie qui, si on la laissait faire, en ferait des exclus. C'est comme cela, décrit de façon très schématique, que se définit le développement rural capable de défier toute dictature, quelle soit économique ou politique! Et c'est comme cela aussi que le monde rural jouera un rôle très utile à l'ensemble des habitants d'un pays.

Quel avenir pour le tourisme dans l'arc alpin?

*Georges MARIETAN,
président du comité
SEREC de 1986 à 1994*



Ils sont généralement très réconfortants, voire optimistes, tous ceux qui - docteurs, donneurs de bons conseils ou simples observateurs compatissants - se penchent sur l'avenir de la montagne, du tourisme de montagne et tout particulièrement du tourisme dans l'arc alpin.

Et pourtant...

Après 20 ans de réflexions, d'analyses, d'accompagnement et d'actions auprès d'instances locales et régionales, SEREC a non seulement le droit et la légitimité de s'exprimer sur ce qui peut faire douter de cet avenir, mais il en a surtout le devoir.

Or, je suis d'avis que les perspectives que nous avons encore en Suisse ces dernières années pour le tourisme de l'arc alpin sont brutalement remises en question en peu de temps, en l'espace de 3 ou 4 ans seulement.

Cinq constats inquiétants...

Sans rechercher l'exhaustivité, nous pouvons sobrement faire une foule de constats négatifs qui se sont accumulés d'une manière générale dans nos Alpes suisses. Citons-en cinq:

- la baisse du tourisme estival qui est manifeste dans tout le pays, en 2002 surtout, et de manière assez répandue sur tout l'arc alpin;
- la baisse de l'agriculture qui affecte nos pâturages, menace l'entretien de nos paysages et compromet la pluriactivité du personnel d'appoint des remontées mécaniques;
- la baisse de l'emploi en région de montagne qui a pris des proportions catastrophiques depuis 1995 (perte de 46'000 place de travail sur l'ensemble de la Suisse);
- la baisse de la population en région de montagne qui ressort très clairement du recensement 2000 et qui suit une courbe régulière depuis 1997, contrairement aux années précédentes;
- la relative baisse ou plutôt la stagnation du tourisme d'hiver reposant essentiellement sur le ski. Pendant que la France et l'Autriche assurent une certaine croissance, les exploitants de remontées mécaniques de notre pays ne dégagent plus de profit et doivent quasiment renoncer à de nombreux investissements.

Cinq conditions-cadres menaçantes...

A ces constats, nous devons ajouter autant de menaces liées à des conditions-cadres qui changent ou qui sont en voie de changer. Il en est ainsi:

- des effets de la mondialisation qui sont assurément pervers dans les zones périphériques ou de montagne ne disposant pas de concentration démographique suffisante;
- du démantèlement des services publics de la Confédération (poste, télécommunication, transports, armée, etc.) dont on ne mesure pas encore la portée;
- des intentions annoncées de supprimer le taux préférentiel de la TVA pour l'hôtellerie;
- de la convention alpine qui semble considérer avec dédain la requête de la Suisse en faveur d'un protocole d'accord relatif aux questions socio-économiques;
- de la consultation lancée par le Seco sur l'avenir de la politique régionale, qui relègue à l'arrière-plan l'aide aux régions de montagne et le rôle même de la LIM.

A partir de ce qui précède, le tourisme dans l'arc alpin doit se préparer à un avenir où il devra d'abord compter sur lui-même, à défaut d'une politique fédérale du tourisme qui demeure tristement dans ses limbes.

Trois pistes à suivre...

Néanmoins, trois pistes sont envisageables avec l'aide de certains partenaires, privés ou publics. Nous préconisons en particulier:

- une meilleure organisation des professionnels du tourisme à l'échelon d'une destination, voire d'une région socio-économique (ex. Chablais Tourisme S.A.);
- une véritable professionnalisation des grandes sociétés de remontées mécaniques misant sur l'effet de masse (ex. Compagnie des Alpes);
- une gestion du territoire à l'échelon cantonal qui délimite clairement les diverses formes de tourisme (séjour, résidence, loisirs, sport, etc.) en facilitant le déroulement des procédures et les projets d'investissement trop souvent contrés sans justes motifs par les associations écologistes.

Ma conclusion coule de source: il y a encore du pain sur la planche pour SEREC!

Das Verhältnis von akademischem und praktischem Wissen in einer Welt zunehmender Kontingenz

Paul MESSERLI
membre du comité SEREC
de 1986 à 1994



Sind die akademischen Fachkenntnisse und die Kenntnisse vom Terrain (wirklich) komplementär?

Der Tatort Region erfährt zur Zeit eine grosse Zuwendung sowohl von wissenschaftlicher wie auch von regionalpolitischer und entwicklungspraktischer Seite. Im Kern des Interessens steht die entscheidende Frage, inwiefern und wie weit wir die Region als emergente Handlungsebene in der Neuorganisation innovativer und produktiver Prozesse verstehen können, und welchen Einfluss regionale Entwicklungsträger auf die politisch-institutionelle, soziokulturelle und wirtschaftliche Innovations- und Wettbewerbsfähigkeit nehmen können.

Die Wissenschaft ist gefordert, Entwicklung und Ausprägung der Raumwirtschaft im neuen Regime der kapitalistischen Produktion zu verstehen, die neuen regionalen Hierarchien der Innovation, der Produktion und der Vermarktung herauszuarbeiten sowie die standörtlich-institutionelle Verankerung innovativer und produktiver Prozesse zu erkennen. Die Akteure der Regionalentwicklung und -politik ihrerseits sind gefordert, Entwicklungspotentiale nicht nur in der technischbetrieblichen Ausstattung sondern vielmehr auch in sozialen, kulturellen und institutionellen Komponenten zu erkennen und die Region als Plattform spezifischer Wissensproduktion und -verwertung zu profilieren.

Zur Identifikation der spezifischen Herausforderungen, Chancen und Handlungsmöglichkeiten für Klein- und Grossregionen müssen zweifellos Wissenschaft und Praxis zusammenarbeiten. Die Vorstellung, dass diese Zusammenarbeit im herkömmlichen Produktionsmodell von der wissenschaftlichen Erkenntnis über die Prognose zum richtigen regionalen Handeln führen kann, ist allerdings überholt. Der anerkannte evolutive Charakter von Entwicklungsprozessen entzieht sich diesem einfachen Zugriff. Erfolgversprechend erscheint ein reflexives Handeln zu sein, dass aus der Kombination von wissenschaftlichen Begründungs- und praktischem Erfahrungswissen hervorgeht und dieses Wissen mit den Handlungsfolgen konfrontiert.

Aufgabe der Regionalpolitik und ihre Träger muss es deshalb sein, diesen interaktiven Austausch und Lernprozess zwischen Wissenschaft und Praxis zu fordern und zu fördern, und damit ein Handlungswissen gemeinsam mit den regionalen Entwicklungsträgern bereitzustellen.

Die Region ist kein a priori, sie existiert und funktioniert nur über die wirtschaftlichen, politischen und sozialen Akteure und Programme. Die Entwicklung spezifischer regionaler Ressourcen ist das Ergebnis intensiver kollektiver Lernprozesse dieser Akteure.

Die SEREC hat sich in ihrer bisherigen Praxis immer auch als Brückenbauer zwischen Wissenschaft und Praxis verstanden. Sie förderte diesen Austausch mit dem Ziel, die Wissenschaft mit den konkreten Entwicklungsfragen zu konfrontieren und die regionalen Entwicklungsträger mit Orientierungswissen zu bedienen. Soll die Region Ort der Tat bleiben und nicht vom Tun anderer überrollt werden, dann wird die individuelle Lernfähigkeit und die kollektive Lerndynamik zur kritischen Grösse im regionalen Entwicklungsgeschehen. Die SEREC tut gut daran, in diesem Geschäftsfeld kompetent und aktiv zu bleiben.



Le développement durable: au-delà de la déclaration d'intention

*Erwin W. STUCKI,
membre du comité SEREC
de 1986 à 1999 et président
de 1998 à 1999*



La notion de développement durable s'est fortement répandue depuis le Sommet de Rio, en 1992.

Elle évoque des éléments très différents selon les individus, selon les groupes sociaux et selon les époques. Pour d'aucuns, le développement est synonyme de croissance économique. Pour d'autres, la notion de durable se réduit à la simple dimension temporelle (ce qui peut réjouir les esprits conservateurs). Ces conceptions réductionnistes limitent considérablement la portée du développement durable et en font une notion piège, source de désenchantement.

Les différents qualificatifs dont le développement est affublé trahissent les préoccupations majeures d'une société à une époque donnée. Pour l'Occident, la notion de développement durable a pris le relais du développement intégré des années 1970, alors que la désintégration économique et sociale menaçait.

Dès la fin des années 1980, la notion de développement durable est l'expression de la sensibilité de la société face à la déstabilisation écologique, peut-être irréversible, de la planète terre.

Par delà les effets de mode, la notion de développement durable représente une chance. Elle rassemble et favorise le dialogue entre partenaires ayant perdu la pratique du dialogue. De fait, depuis le début des années 1990, nous constatons un regain des processus de concertation autour du développement durable: actions individuelles (particuliers et entreprises), actions collectives (Agenda local, Conférences du futur, démarches participatives multiples).

Les collectivités publiques inscrivent ce principe dans leur constitution. Ce foisonnement est porteur d'espoir. Afin d'éviter le découragement des protagonistes, il importe de compléter explicitement les trois axes classiques du développement durable par la dimension de la gouvernance (gestion politique dans un contexte explicite).

La conception du développement durable peut ainsi servir de cadre d'arbitrage utile, pour tendre vers l'usage harmonieux, ... ou pour rendre supportable les inévitables conflits d'usage de ressources limitées.

En aucun cas, l'usage opérationnel de la conception du développement durable ne peut faire l'économie de la clarification de la notion de développement entre les interlocuteurs engagés dans un tel processus.

Dans cette optique, nous rappelons la définition du développement régional, à la base de l'action du SEREC, voici 20 ans:

Processus dynamique qui améliore à long terme les conditions d'existence et renforce l'autonomie d'action de la population d'une région. Il postule le respect de ses caractéristiques socio-culturels et de l'environnement naturel. Il tient compte de la solidarité interrégionale.

Pleinement conscient du fait que le développement est d'abord l'affaire des individus et des collectivités concernées, cette définition peut s'appliquer au développement durable.



Quelle vision pour le développement de l'espace rural dans le développement territorial de la Suisse?

Pierre-Alain RUMLEY
membre du comité SEREC
de 1990 à 1994



Le développement de l'espace rural préoccupe l'Office fédéral du développement territorial (ARE) qui a fait de cette problématique un de ses thèmes prioritaires, au même titre que la politique des agglomérations.

Non bien sûr que nous souhaitions diviser artificiellement le territoire en espaces urbains d'un côté et espaces ruraux d'un autre côté, chaque catégorie pouvant aisément être délimitée et faire l'objet d'une politique adéquate.

Il y a interpénétration des espaces urbains et ruraux. Il y a également interdépendances et le développement doit être pensé en termes de réseaux. Il y a enfin un mode de vie (urbain) quasiment identique.

Il n'en reste pas moins que les problèmes de développement territorial se posent dans des termes différents dans les régions peu denses du pays, là où les terrains non construits sont largement prépondérants et où, souvent, la pression de l'urbanisation est moins forte, voire faible.

Il ne s'agit alors pas d'"organiser" physiquement le territoire comme c'est partiellement le cas dans les agglomérations. Dans les régions rurales, et singulièrement dans les régions de montagne, les facteurs socio-économiques deviennent rapidement prépondérants, sans d'ailleurs que cela remette en cause l'importance des questions environnementales.

Si la Confédération a maintenant une politique claire en ce qui concerne les agglomérations (cf. rapport du Conseil fédéral de décembre 2001), il n'en est pas de même en ce qui concerne l'espace rural. La même situation prévalait d'ailleurs déjà dans les Grandes lignes de l'organisation du territoire suisse (Rapport de 1996).

Cela s'explique de différentes façons: la diversité des territoires ruraux d'une part, le fait que la politique de l'espace rural ait été très sectorielle jusqu'à présent et très fortement identifiée à la politique régionale d'autre part.



Nous considérons comme une tâche de notre Office de collaborer à la définition d'une politique cohérente de l'espace rural, en partenariat avec les autres collectivités concernées (cantons, régions et communes) et la société civile (gouvernance territoriale), de même que de veiller à la mise en œuvre conforme des politiques sectorielles fédérales dans les territoires concernés.

Ce travail est en cours dans notre groupe stratégique «Politique de l'espace rural». Nous nous inscrivons bien entendu par rapport au développement durable et il conviendra en particulier de définir le cadre de référence (postulats, critères et indicateurs) de ce dernier par rapport à l'espace rural.

Contrairement à ce qui existe pour la ville durable, nous ne pourrions sans doute pas nous baser uniquement sur la littérature existante, moins abondante et moins satisfaisante pour la région durable ou le territoire rural durable. Un certain travail de recherche devra être entrepris.

La nécessité et la volonté de se placer dans la perspective du développement durable contraignent à une remise en cause de schémas prédéterminés.

La notion de développement ne renvoie pas nécessairement à celle de croissance. C'est ainsi par exemple que toutes les régions rurales n'ont pas forcément vocation à une croissance démographique et économique (contrairement à la philosophie qui a par exemple prévalu lors de l'élaboration des premiers programmes de développement LIM). C'est notamment le cas des régions rurales situées à proximité immédiate des agglomérations (soit les potentielles troisième ou quatrième couronnes des agglomérations).

Plus importante me paraît être la notion d'équilibre:

- entre les différentes catégories de population (âges, nationalités, classes sociales, etc);
- entre les emplois et les habitants;
- par rapport à l'environnement (charge sur les milieux);
- dans le temps.

On le voit, un important travail est à faire pour déterminer une politique cohérente et coordonnée, durable, de l'espace rural (des espaces ruraux).

Le renouvellement des responsables régionaux

René PERDRIX
membre du comité SEREC
de 1994 à 1997



Toute institution, quelle soit de nature publique ou privée, est régulièrement contrainte au renouvellement de ses responsables et doit, comme toute entreprise, intégrer en permanence et comme préoccupation majeure, la préparation des successeurs sur les postes clés de son organisation. Si la difficulté de trouver le personnage idoine pour assurer la continuité et le développement d'une affaire privée est déjà bien réelle, celle qui se présente au niveau des institutions publiques avec un mode de décision démocratique est de loin plus complexe. Et encore, nos régions, le plus souvent constituées dans le but initial d'appliquer la LIM et de profiter ainsi des aides fédérales et cantonales à l'équipement des zones périphériques ne disposent que d'une reconnaissance institutionnelle relativement faible qui restreint d'autant l'attractivité politique qu'elles seraient en droit d'attendre!



La politique régionale en Suisse repose, depuis ses origines au milieu des années septante sur les deux piliers que sont un corps d'animateurs professionnels, et des comités ou conseils régionaux composés de délégués politiques et économiques. Ceux-ci offrent un peu de leur temps et de leur énergie à la poursuite d'objectifs communautaires régionaux de nature plutôt économiques, sociaux et culturels que directement politiques.

Le recrutement des premiers, qui s'opère dans le vivier d'instituts universitaires où la préoccupation du développement régional est bien présente, permet de mobiliser des forces de qualité parfaitement préparées à susciter, encadrer ou conduire les projets des régions. Quant aux membres des conseils et comités régionaux, il faut veiller en permanence à maintenir l'enthousiasme au travers d'objectifs suffisamment clairs et explicites. C'est ceux-là et seulement ceux-là qui sont susceptibles d'assurer des successions de qualité aptes non seulement à gérer une structure, mais encore à renforcer et à développer des pratiques et des projets qui dépassent d'égoïstes visions locales pour défendre une véritable politique d'intérêt communautaire régional.

C'est toujours un acte de foi, ce n'est jamais une sinécure!

Les compétences acquises dans une région suisse sont-elles utiles en Bosnie-Herzégovine?

*Christelle MELLY,
Présidente du comité
SEREC de 1999 à 2001*



Après bientôt une année passée en Bosnie-Herzégovine en contact presque journalier avec des municipalités, je ne peux que répondre par l'affirmative à cette question.

Responsable pour INTERCOOPERATION d'un projet de développement municipal financé par la DDC en BiH depuis le mois de novembre 2001, j'exerçais auparavant la fonction de secrétaire régionale d'une région de montagne du canton de Neuchâtel durant 8 ans tout en présidant l'Association SEREC les deux dernières années. Les tâches exercées dans ces deux mandats m'ont permis d'acquérir sans aucun doute les compétences de base requises pour soutenir le développement municipal en Bosnie-Herzégovine.

En effet, une commune, quel que soit le système dans lequel elle existe, est dotée de responsabilités et effectue des tâches dans un cadre légal donné. Les principes dits de «bonne gouvernance» que le projet tente de développer en Bosnie nécessitent d'avoir une bonne connaissance des délais et obligations imposés à toute commune - qu'elle soit suisse ou bosniaque - en termes financier, de ressources humaines et finalement de planification.

Le système de gestion communal suisse a atteint un niveau de développement tel qu'il peut aisément servir de modèle, mais chaque pays connaît une structure politique interne propre et la simple duplication d'un système n'est jamais possible; par contre, l'expérience acquise dans la mise en place de nouveaux services communaux, intercommunaux et régionaux, tels que ceux pratiqués en Suisse tant du point de vue légal qu'organisationnel, constitue un bagage précieux quand il s'agit de définir de nouvelles formes de gestion de l'administration et des services publics au niveau communal en BiH.

En raison de leurs faibles ressources financières, les communes suisses de montagne se doivent de développer des projets originaux pour sans cesse améliorer les prestations qu'elles entendent offrir à leurs citoyens. En ce sens, la richesse du modèle politique suisse est un atout dans la recherche de solutions originales dans un pays en transition où le découpage politique issu des accords de Dayton en 1995 a profondément changé l'ancienne structure géo-politique.

Potentiale und Innovationsmöglichkeiten für die wirtschaftliche Entwicklung in Berg-regionen

Peter ZUMSTEIN
membre du comité SEREC
de 1998 à ce jour



In Fachzeitschriften und Diskussionen tauchen fast stereotyp die gleichen Rezepte auf, wenn es darum geht, die Potentiale für die wirtschaftliche Entwicklung in Bergregionen zu definieren. Ansätze sind (fast immer) der Tourismus (in verschiedensten Ausprägungen) oder auch die Vermarktung landwirtschaftlicher Erzeugnisse. Dass diese Bereiche ein gewisses Potential beinhalten, ist unbestritten. Aber sind damit die Möglichkeiten der Bergregionen erschöpft ?

Dass die Regionen in einem harten (inter) nationalen Wettbewerb stehen, dass die Bewohner mobil sind und zwischen mehreren «Produkten» (Gebieten, Regionen) wählen können, ist anerkannte Tatsache. Nur profilierte und differenzierte Standorte haben im Wettbewerb eine Chance. «Aufschwung beginnt im Kopf», lautete vor Jahren der Slogan einer Impulskampagne. Die Aussage stimmt. Wollen sich Bergregionen weiterentwickeln, braucht es vorab eine Kultur von Optimismus, gesundem Selbstbewusstsein, Kooperation (evtl. virtuell) und proaktiver Umsetzung. Daraus kann eine positive, zukunftsgerichtete Vision entstehen.



Eine Vision, die von vielen (vor allem den Opinion Leaders in Wirtschaft und Politik) getragen werden muss. Dieses Klima ist der Nährboden für neue, andere Ideen als bestehende und naheliegenden (und von vielen verfolgte) Lösungsansätze. Dabei steht die endogene Entwicklung im Vordergrund, die exogene Entwicklung hat komplementären Charakter. Welche Entwicklungschancen bieten sich Bergregionen an. Einige Ideen:

- (personenbezogene) Dienstleistungen (z. B. in den Bereichen Sport, Freizeit, Wellness);
- marktnischenorientierte Produkt- und Verfahrensentwicklungen in speziellen KMU-Sektoren;
- handwerkliche Spezialisierung;
- Telekommunikation und Informationsvermittlung;
- Projekte im Bereich des Umwelt- und Naturschutzes;
- Themenkreis Aus- und Weiterbildung.

Wichtig ist eine aktive, den regionalen Gegebenheiten angepasste Innovationspolitik, wünschenswert die Vernetzung mit der wissenschaftlichen Entwicklung und Lehre. Es gibt eine wachsende Anzahl guter

Beispiele für die innovative und gelungene Umsetzung der hier skizzierten Möglichkeiten. Das Konzept des Aufbaus von Kompetenzzentren und Clustern wird beispielsweise in Kärnten (Silicon-Alps) oder der Zentralschweiz (Micro Center Central Switzerland) verfolgt. Ob diese Regionen Erfolg haben werden, wird sich weisen. Aber sie sind in Bewegung!

Grandes et petites régions: antinomie ou complémentarité?

Laurent WEHRLI
membre du comité SEREC
de 2001 à ce jour



La politique régionale en Suisse, depuis ces dernières années, hésite régulièrement entre définitions et réalités, entre choix généraux nationaux et volontés élaborées à une échelle locale et régionale. La définition des politiques régionales ainsi que la détermination de critères de définitions régionales n'échappent pas à cette tendance.

Dans ce cadre, la définition des grandes et petites régions oscille entre antinomie et complémentarité. Du choc de nouvelles idées et de propositions modifiant l'existant apparaît souvent une crainte liée à un souci d'antinomie, dans lequel les petites régions seraient par trop préférentielles face aux grandes. Divers articles et statistiques confirment cette tendance au travers de certains médias. La population a ainsi l'impression que seul des regroupements importants peuvent atteindre les «masses critiques», les «dimensions équilibrées» et autres concepts fondés sur l'unique critère de la masse. S'il convient immédiatement de confirmer l'intérêt et la pertinence d'un tel critère, il faut en même temps rappeler qu'il n'est pas généralement seul en cause dans les situations complexes que connaissent les régions en développement.

En parallèle, les petites régions sont souvent décrites comme plus proches des gens et par là meilleures à vivre, au gré de l'adage «small is beautiful» (plus c'est petit, plus c'est merveilleux). Mais est-ce toujours le cas? Les fameuses masses critiques justifiant l'engagement de certains services privés et publics ne sont pas toujours atteintes, avec les conséquences de centralisations et de fermetures décidées par des pouvoirs bien éloignés des régions concernées. D'utiles synergies en revanche peuvent naître au gré des collaborations interrégionales ainsi qu'intercommunales. Des expériences vécues ici sont des plus utiles là-bas et proposent directement des solutions adéquates de développement.

Qu'en est-il alors? Vaut-il mieux être une petite ou une grande région? Dans un souci de planification générale, certains aménagistes auraient tendance à vouloir régir le territoire en différentes régions de même dimension. Or, la nature ne se laisse pas commander au travers du déterminisme issu de l'étude de cartes de géographie!

La régionalisation doit impérativement tenir compte non seulement du nombre d'habitants, mais aussi de la superficie et de la topographie, des moyens de transport et de communication, des relations historiques et humaines, pour ne citer que ces quelques critères principaux. De cette manière pourront être prises des

décisions d'organisation régionale sensées et surtout applicables au développement, car fondées sur des critères multiples tenant mieux compte des diverses priorités des populations concernées.

Que faut-il alors penser des relations entre petites et grandes régions? Il apparaît que l'idéal vise les collaborations, même si certaines réalités - il ne faut pas s'en cacher - sont plus proches des difficultés. Une seule certitude ressort clairement: seules des régions bien définies et bien vécues - qu'elles soient petites ou grandes en regard des échelles retenues - peuvent utilement collaborer ensemble !

C'est sans aucun doute l'un des défis majeurs des prochaines procédures de régionalisation, afin de tenir mieux compte des avantages de la géométrie variable (selon les thématiques et les besoins) que des inconvénients d'un déterminisme unilatéral.



Zukunft der Berggebietspolitik aus der Sicht der SAB

Thomas EGGER
membre du comité SEREC
de 2002 à ce jour



Die Berggebiete sind zur Zeit einem intensiven Strukturwandel unterzogen. Zwischen 1995 und 2000 ging die Zahl der Vollzeitbeschäftigten in der Berglandwirtschaft um 13'000 oder 22 % auf 45'700 zurück. Die zweite Leitbranche, der Tourismus, kämpft hart auf dem internationalen Wettbewerbsmarkt. Gleichzeitig haben die ehemaligen Regiebetriebe in Folge der Liberalisierungswelle massiv Stellen im Berggebiet abgebaut. Dieser nachteilige Prozess zeigt sich nun auch deutlich in der Bevölkerungsentwicklung.

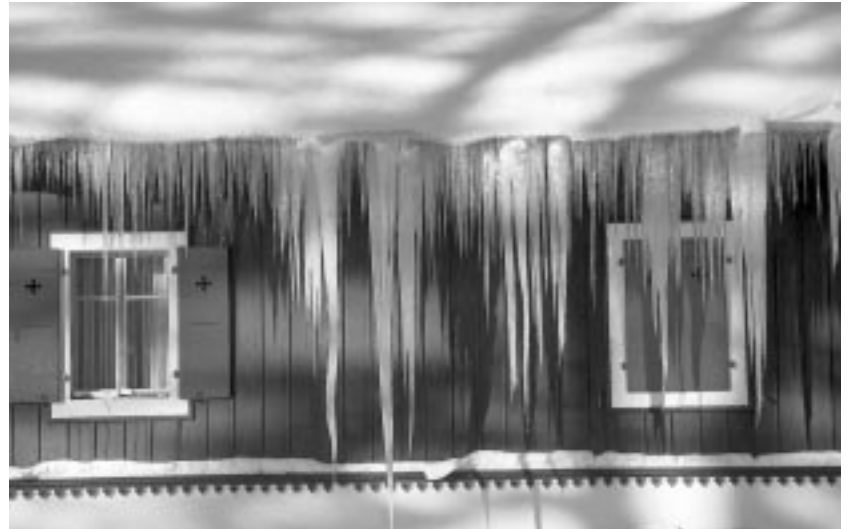
Die Berggebiete fallen seit Mitte der 90-Jahre immer weiter hinter der durchschnittlichen schweizerischen Entwicklung zurück. 28 von 54 Regionen mussten sogar einen Bevölkerungsrückgang verzeichnen. Die Berggebiete brauchen gerade jetzt eine starke politische Unterstützung und innovative Ideen, um nachhaltige und wertschöpfungsstarke Initiativen auszulösen. Diese Initiativen müssen von der Basis her getragen werden.

In dieser schwierigen Situation gilt es nun dringend, Gegensteuer zu geben. Auf der politischen Ebene muss alles daran gesetzt werden, dass die Regionen die Möglichkeit haben, weiterhin ein attraktiver Lebens- und Wirtschaftsraum zu sein. Dazu braucht es eine starke und flexible Regionalpolitik, einen effizienten Finanzausgleich und einen ausreichenden Service public als Basis.

Zudem müssen in allen Sektoralbereichen von der Agrarpolitik bis zur Verkehrspolitik die Interessen der Berggebiete berücksichtigt werden. Dazu nur ein Beispiel: Wenn es gelingt, den Sondersatz für Beherbergungsleistungen im Tourismus weiter aufrecht zu erhalten, werden die Betriebe um jährlich 150 Mio. Fr. entlastet.

Eine starke und flexible Regionalpolitik des Bundes sollte so ausgestaltet werden, dass der Bund den Zielrahmen vorgibt, über die Kantone mit den Regionen Programmvereinbarungen abschliesst und den Regionen die erforderlichen Mittel im Rahmen von Globalbudgets zur Verfügung stellt. Die Regionen könnten dann im Rahmen der Programmvereinbarungen ihre Entwicklungsrichtungen selber autonom festlegen, ohne auf darauf achten zu müssen, ob für ihr Wunschprojekt auch ein geeignetes Unterstützungsinstrument vorhanden ist. Diese Neuausrichtung bedingt aber auch, dass sich die Regionen noch intensiver als heute mit ihren Potentialen auseinandersetzen.

In diesem Prozess wird der Geschäftsführer der Region vor allem als Moderator und Koordinator auftreten. Er muss nicht nur die wirtschaftlichen Ressourcen, sondern auch die Humanressourcen mobilisieren. Instrumente dazu sind etwa die sogenannte Zukunftswerkstätte. In einem partizipatorischen Ansatz unter möglichst breiter Beteiligung der betroffenen Kreise werden dabei gemeinsame Visionen aufgestellt und umgesetzt.



Come considerare le minoranze nello sviluppo regionale?

*Riccardo TAMONI,
membre du comité SEREC
de 2000 à ce jour*



Pur fungendo da oltre vent'anni da segretario regionale in una zona di minoranza DOC - minoranza a livello svizzero, grigionese e della Svizzera Italiana - devo ammettere: esplicitamente, non mi sono mai posto la domanda che la redazione della presente «plaquette» ha formulato come titolo del mio contributo.

Bisogna però subito relativizzare. Reputo che per il nostro lavoro atto allo sviluppo regionale, implicitamente, abbiamo sempre tenuto conto del fatto di appartenere a una minoranza. Abbiamo cercato di compensare gli svantaggi dovuti al fatto di rappresentare dal punto di vista linguistico, culturale e politico un'isola circondata da entità ben diverse e in parte più forti. Abbiamo difeso i nostri interessi particolari nei confronti di Coira. Abbiamo fatto presente la nostra esistenza e le nostre esigenze nei confronti dell'agglomerato del Bellinzonese.

E, osservando i principali obiettivi generali della politica regionale voluta dalla Confederazione e sostenuta dal Cantone, si riesce anche a mantenere e rafforzare la posizione particolare di una zona di minoranza. Per una zona di minoranza possono essere individuate le seguenti quattro ricette che - se osservate - sono pure garanti di un adeguato sviluppo regionale:

- Essere attrattiva verso l'interno e l'esterno. Questo obiettivo di base si raggiunge se la regione di minoranza promuove l'economia indigena e mantiene e crea posti di lavoro; se essa dispone dei servizi pubblici e privati di qualità che la rendono attrattiva come zona di residenza; e se essa riesce a farsi conoscere e a pubblicizzare i propri valori verso l'esterno.
- Conservare l'autonomia. Non è però più sufficiente mantenere e propagandare l'autonomia politica del singolo comune. Occorre intensificare la collaborazione tra i comuni, creare uno o più centri forti all'interno della regione, mettere in evidenza le particolarità delle diverse subregioni, sfruttare sinergie - nell'interesse di una gestione economica e qualitativamente alta dell'ente pubblico.
- Evitare l'isolamento. Il continuo interscambio con altre realtà politiche, culturali ed economiche favorisce iniziative innovative, crea un'interessante rete di collaborazioni e promuove un sano spirito di competitività.
- Vivere la propria identità. Una regione di minoranza infine che riesce a diventare più attrattiva, ad essere realmente autonoma grazie ad adeguate strutture istituzionali e che osa a confrontarsi con altre realtà non deve temere di essere conglobata in maxi regioni anonime, ma rafforza automaticamente la propria identità.

Collaborations Confédération-cantons- régions: les marges d'amélioration

*Christine LEU,
membre du comité SEREC
depuis 2002*



Si la notion de régions a été ancrée à l'instigation de la Confédération par le biais de la Loi fédérale sur l'aide aux investissements en régions de montagne (LIM) en 1974 déjà, ce niveau de collaboration entre communes et cantons n'a pas réellement réussi à prendre pied sur le plan institutionnel, ni fédéral, ni cantonal. La grande majorité des régions existantes sont basées sur le droit associatif privé. En effet, si la Constitution fédérale mentionne expressément, à l'article 50, la prise en considération de la situation particulière des régions de montagne – en même temps que celle des villes et des agglomérations urbaines, la liberté d'association est déjà évoquée à l'article 23. Plus loin encore, la Confédération fait état d'une notion de développement économique propre à chaque région. La notion de région ou de prise en compte de réalités régionales apparaît peu souvent et de manière très sectorielle, par exemple dans la problématique liée au trafic alpin.

Pourtant, la nécessité d'avoir un niveau intermédiaire de collaboration, notamment entre communes, se fait sentir tant au niveau de la promotion économique, de l'aménagement du territoire que des collaborations de zone sanitaire ou universitaire. C'est pourquoi, le concept de géométrie variable a été utilisé pour bien démontrer l'indispensable flexibilité des structures à mettre en place selon le problème à régler.

Ce qui caractérise les régions – et les rend par là inclassables et parfois difficilement «institutionnalisables», c'est justement leur flexibilité, leur géométrie variable et surtout leur composition mixte, faite d'acteurs tant publics que privés. Là, l'association de droit privé constitue une réponse simple et immédiate à la création de tels organes. Comment alors assurer dans une structure souple la représentativité et la transparence des processus démocratiques?

La réponse est guidée par la priorité faite aux actions, aux initiatives, au soutien aux projets d'acteurs agissants qui façonnent une région et la rendent réellement dynamique, quels que soient les potentiels, la situation ou la taille de la région. Si les niveaux institutionnels des communes, des cantons et de la Confédération doivent assurer et garantir la transparence des processus démocratiques, les associations régionales doivent veiller à définir clairement leurs objectifs et à mettre en place des processus de participation et d'adoption des projets de la part des principaux acteurs de la région. Elles doivent éviter le piège des « clubs » privés et générer des services utiles à leurs collectivités et à leurs partenaires les plus orientés vers des initiatives prospectives. L'avenir est à l'innovation, mais aussi à l'appropriation par la population de projets porteurs d'identité.

Présentation

SEREC est une association dont les membres sont des communes, des régions, des cantons et des organismes privés de conseil et de formation.

Son but est de secondar les collectivités publiques et institutions de la société civile (ONG) dans leurs efforts de développement et de bonne gestion, ce qui signifie:

- s'appuyer sur les ressources locales
- valoriser les potentiels existants
- mettre en route des dynamiques durables
- accompagner des processus durables
- intervenir à la demande
- créer les conditions d'un échange d'expériences continu

Dans ce cadre, SEREC est actif dans les domaines suivants:

- développement local et régional
- gestion durable du territoire et des ressources
- mise en œuvre et gestion de coopérations:
 - intercommunales - régionales - cantonales
 - internationales (transfrontalières, nord - sud)
 - intersectorielles y compris entre organismes privés et publics
 - interentreprises (organisation de filières, réseaux d'entreprises)
- organisation d'échanges d'expériences (voyages d'étude, plate-formes sur Internet)

SEREC vous offre son appui dans les domaines suivants:

- Analyse / planification / conception / stratégie
- Animation / modération / médiation
- Management de projets
- Coordination entre de multiples acteurs (rôle d'entreprise générale)
- Gestion d'association (ONG)
- Gestion des connaissances (capacity building, organisation de cours et ateliers)
- Appui / conseil (backstopping)

A votre service:

Valais: Philippe Chauvie et Brigitte Gabbud à Vissoie, serec.viss@gve.ch

François Parvex à Sierre, sierre@serec.ch

Rudolf Bucher à Brig, serec.brig@gve.ch

Vaud: Yvonne Wespi et François Margot à Château-d'Oex, serec.chregio@gve.ch

Antonio Turiel à Lausanne, serec.laus@gve.ch

Tessin: Cristina Solari et Christian Bordoli à Tesserete, serec.tess@gve.ch

SEREC, 3961 Vissoie

Tél.: ++41(0)27 475 60 30, Fax: ++41(0)27 475 60 31

E-mail: serec.viss@gve.ch